

Votre Solution Coiffure & Esthétique

Siège social et centrale logistique

BOY DIFFUSION, 60 Chemin Carrosse 31400 TOULOUSE

Tél. 05 61 34 20 45- Fax 05 61 54 44 46

SAS au capital de 2 201 552 euros - RCS : Toulouse 399 716 372

ID TVA : FR14 399 716 372

Découvrez www.mybeautytraining.com

vosre nouveau partenaire **formation** dédié à la beauté

ETABLISSEMENT DE RODEZ

21 RUE SAINT FIRMIN

BOY DIFFUSION

12850 ONET LE CHATEAU

Tél. 05 65 42 32 47 Fax

email rodez-onet@boy-diffusion.fr

Siret 39971637200103

Livré à :

CAPDEMILCOUPE

CHAVATTE BERNADETTE

5 RUE LAMARTINE

12700 CAPDENAC GARE

CAPDEMILCOUPE

CHAVATTE BERNADETTE

5 RUE LAMARTINE

12700

CAPDENAC GARE

Echéance le 22/10/2025 Paiement : Chèque 30 jours nets

Transporteur : GEODIS Messagerie PLUS

Page 1/2

Facture

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R42
22/09/2025	1394109	C0199700		FREDERIC JAULHAC	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
	Bon de livraison n° 251103 du 22/09/2025						
107142	ARTISAN SPUMIGLIA MOUSSE CREAT.ELAST.250ML	3,00	8,67		8,67	26,01	1
122049-10VOL	OXYDANT ZATSO 1000ML 10VOL	1,00	5,88		5,88	5,88	1
126918	BEAUTIST CREME HYDRATANTE 200ML	4,00	10,15		10,15	40,60	1
104642-ARGENT	MOUSSE ART COLOR 200ML ARGENT	3,00	9,76		9,76	29,28	1
113332-66.0	THE ORIGIN COLOR 100ML 66.0	1,00	6,91		6,91	6,91	1
113332-9.0	THE ORIGIN COLOR 100ML 9.0	1,00	6,91		6,91	6,91	1
121328-3.0	THE COULEUR 100ML 3.0	2,00	5,70		5,70	11,40	1
121328-4.77	THE COULEUR 100ML 4.77	3,00	5,70		5,70	17,10	1
121328-5.7	THE COULEUR 100ML 5.7	3,00	5,70		5,70	17,10	1
121328-7.0	THE COULEUR 100ML 7.0	4,00	5,70		5,70	22,80	1
121328-7.35	THE COULEUR 100ML 7.35	1,00	5,70		5,70	5,70	1
121328-9.0	THE COULEUR 100ML 9.0	2,00	5,70		5,70	11,40	1
121328-8.1	THE COULEUR 100ML 8.1	3,00	5,70		5,70	17,10	1
121328-1.0	THE COULEUR 100ML 1.0	1,00	5,70		5,70	5,70	1
121328-6.0	THE COULEUR 100ML 6.0	2,00	5,70		5,70	11,40	1
121328-5.0	THE COULEUR 100ML 5.0	1,00	5,70		5,70	5,70	1
118545	DP SH DESINTOX CHX GRAS 1000ML	1,00	11,86		11,86	11,86	1
125724	SCIENTIST CONCENTRE ANTICHUTE 75ML	6,00	24,55		24,55	147,30	1
125723	SCIENTIST SH DENSITE 300ML	6,00	7,79	100,00%			1
131130	SCIENTIST TOTEM	1,00		100,00%			1
125726	SCIENTIST LOTION APAISANTE 75ML	2,00	11,06		11,06	22,12	1
131759	PRES.BROS.FINGERBRUSH THINKPINK 2025 X8	1,00					1
131758-PINK TOK	BROS.FINGERBRUSH THINKPINK 2025 PINK TOKYO	4,00	16,85		16,85	67,40	1
131758-JAIPUR R	BROS.FINGERBRUSH THINKPINK 2025 JAIPUR ROSE	3,00	16,85		16,85	50,55	1
131758-JAIPUR R	BROS.FINGERBRUSH THINKPINK 2025 JAIPUR ROSE	1,00	16,85	100,00%			1
	Total Bon de livraison	540,22					
	Sous-total					540,22	
Total HT	% esc.	Escompte	Eco-contribution	Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.
							Facture

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code du commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

payé ch N° 776908
le 21-10-25

Votre Solution Coiffure & Esthétique

Siège social et centrale logistique

BOY DIFFUSION, 60 Chemin Carrosse 31400 TOULOUSE

Tél. 05 61 34 20 45- Fax 05 61 54 44 46

SAS au capital de 2 201 552 euros - RCS : Toulouse 399 716 372

ID TVA : FR14 399 716 372

Découvrez www.mybeautytraining.com

vosre nouveau partenaire **formation** dédié à la beauté

ETABLISSEMENT DE RODEZ

21 RUE SAINT FIRMIN

BOY DIFFUSION

12850 ONET LE CHATEAU

Tél. 05 65 42 32 47 Fax

email rodez-onet@boy-diffusion.fr

Siret 39971637200103

Livré à :

CAPDEMILCOUPE

CHAVATTE BERNADETTE

5 RUE LAMARTINE

12700 CAPDENAC GARE

CAPDEMILCOUPE

CHAVATTE BERNADETTE

5 RUE LAMARTINE

12700

CAPDENAC GARE

Facture

Echéance le 22/10/2025 Paiement : Chèque 30 jours nets

Transporteur : GEODIS Messagerie PLUS

Page 2/2

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R42
22/09/2025	1394109	C0199700		FREDERIC JAULHAC	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
	RECAPITULATIF						
	Produits Techniques		186,24				
	Produits Vente		236,03				
	Accessoires		117,95				
Total HT			540,22				
% esc.							
Escompte							
Eco-contribution							
Base T.V.A			540,22				
Taux			20,00				
Montant T.V.A			108,04				
T.T.C.							

648,26							
Facture							
648,26							

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Règlement par virement, merci de rappeler votre code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877

BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code du commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.